

Prestation de sortie (prestation de libre passage)	Form A	Livica Fondation collective
Sortie au:	Entreprise:	
Nom:	Prénom:	
No. SS:	Date de naissance:	

Par la présente, je demande de verser ma prestation de libre passage à l'adresse suivante:

A) à l'institution de prévoyance du nouvel employeur

Nom	
Adresse	
NPA / Lieu	

nouvel employeur

Nom	
Adresse	
NPA / Lieu	

B) dans le cas où il n'y a pas de nouvel employeur:

Virement sur un compte de libre passage auprès une banque:

→ Veuillez s.v.p. nous transmettre un exemplaire de la demande d'ouverture et un bulletin de versement

C) Je demande le paiement de la prestation en espèces (Virement sur un compte privé)

- Départ à l'étranger - veuillez s.v.p. joindre la confirmation du contrôle des habitants
- Activité indépendante - veuillez s.v.p. nous contacter
- L'avoir est inférieur au montant des cotisations pour une année (part de l'employé)

Adresse de versement: (joindre un bulletin de versement!)	
Compte Postfinance	
Banque	
IBAN	
Date	
Signature	

En cas de versement de la prestation en espèces:

Signature du conjoint/du partenaire enregistré(e):.....

(Important: Pour la signature, il est nécessaire de se rendre avec une pièce d'identification officielle au bureau du service du personnel du lieu de travail de l'assuré(e) ou auprès d'un notaire!)

Confirmation par le service du personnel:

Date:

Timbre/signature:

Cocher ce qui convient

Transmettre à: Livica Fondation collective, case postale, 3000 Berne 22 info@livica.ch

Chère assurée, cher assuré,

Vous recevez comme prestation de sortie l'intégralité de votre prestation de libre passage, qui est composé des cotisations payées par l'employeur et par l'employé, des éventuels versements supplémentaires de la Fondation ainsi que de l'avoir initial provenant des prestations de libre passage versées par des institutions de prévoyance auxquelles vous étiez affilié/e auparavant – le tout avec les intérêts jusqu'à la date de la sortie ou la date ultérieure à laquelle sera effectué le versement.

Votre prestation de libre passage devra, à l'avenir aussi, être affectée à la prévoyance professionnelle, à l'exception des cas particuliers énumérés plus bas. Nous avons par conséquent besoin de connaître le nom et l'adresse de l'institution qui reprend votre prestation de libre passage, c'est-à-dire:

- a) généralement la nouvelle institution de prévoyance, auprès de votre nouvel employeur (art. 3 de la loi sur le libre passage LFLP)
- b) si vous n'envisagez pas de reprendre à court terme un nouvel emploi (art. 4 LFLP), une banque qui ouvre pour vous un compte de libre passage

Vous recevez, comme pièce justificative de votre avoir de libre passage, un décompte de sortie. Le deuxième exemplaire du décompte de sortie sera envoyé à la nouvelle institution de prévoyance.

Vous pouvez demander dans les cas suivants un **versement en espèces** (sur un compte privé), conformément à l'art. 5 LFLP:

- a) si vous quittez définitivement la Suisse¹,
- b) si vous entreprenez une activité indépendante et n'êtes plus soumis à la prévoyance professionnelle obligatoire,
- c) si la prestation de sortie est inférieure au montant d'une année de cotisations (part de l'employé).

Vous trouverez dans la formule Form A l'énumération des pièces justificatives que vous avez à fournir. Si vous êtes marié/e respectivement un partenaire enregistré(e), l'accord écrit du conjoint/partenaire enregistré(e) est nécessaire pour un versement en capital.

Important: Pour la signature du conjoint/du partenaire enregistré(e), il est nécessaire de se rendre avec une pièce d'identification (passeport, carte d'identité, permis de conduire, permis d'établissement pour étrangers) au bureau du service du personnel du lieu de travail de l'assuré(e) ou auprès d'un notaire!

Nous vous prions de nous retourner le plus rapidement possible la formule **Form A**, après l'avoir signée pour le paiement de la prestation de libre passage et, si nécessaire, les pièces justificatives exigées.

Avez-vous des questions ? Nous sommes à votre disposition. En vous tenant aux indications ci-dessus, vous contribuez à réduire le temps – et donc les coûts – de traitement du dossier. Nous vous en remercions par avance.

Avec nos meilleures salutations

Livica Fondation collective

Case postale
3000 Berne 22

Tél. +41 (0)31 330 21 11

info@livica.ch
www.livica.ch

¹ Pour le départ dans un pays de l'UE ou de l'AELE (voir notice explicative sur www.livica.ch)